

**FICHE D'INSCRIPTION – JOURNÉE COMMERCIALE**  
**Samedi 26 mars 2022**

**Commerçant non sédentaire**

Les dossiers devront être transmis au plus tard le vendredi 21 janvier 2022

- A l'accueil de la Maison de la tranquillité publique, 11 boulevard de Stalingrad, du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h
- Sur le site [www.maisontranquillite.fr](http://www.maisontranquillite.fr) (en complétant le formulaire de contact et en joignant les justificatifs demandés)
- par courriel : [braderie-nantes@nantesmetropole.fr](mailto:braderie-nantes@nantesmetropole.fr)
- Par courrier envoyé à l'adresse suivante : Madame la Présidente – Nantes Métropole Service Gestion et Action Commerciales de l'Espace Public 44923 Nantes Cedex 9

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

téléphone : .....

Adresse mail : .....

N° de SIRET : .....

Marchandises vendues : .....

Rue de déballage en 2019 : .....

Métrage souhaité : Longueur .....x Largeur..... = .....m<sup>2</sup>

Je soussigné·e .....

sollicite l'autorisation d'effectuer un déballage lors de la Journée Commerciale 2022.

**Ce document ne vaut pas validation.** Une confirmation d'inscription vous sera adressée et sera définitive une fois le règlement des droits d'occupation du domaine public effectué. Le retour de ce document hors du délai imparti (21 janvier 2022) ne permettra pas l'examen de votre demande.

Je joins à la fiche d'inscription :

- Un extrait du registre du commerce ou un avis de situation au répertoire des métiers datant de moins de 3 mois
- Une copie (recto/verso) de la carte permettant l'exercice d'une activité commerciale ou artisanale ambulante (en cours de validité)
- Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle
- La description de la marchandise vendue avec des photos couleurs de l'étal

Fait à ..... le .....